



Flash Info

P1 EDITO

P2-3 BUDGET 2019

- Budget général
- Budget annexe assainissement

P4 PATRIMOINE

- Rénovations majeures dans l'église Saint Jean-Baptiste

PS-6 QUOTIDIEN

- Grand ménage de printemps !
- Un quotidien associatif soutenu diversément
- Etre jeune et hyper-connecté !

P7 EN IMAGE

P8 EN BREF

- Derniers sujets sur le vif !
- A retenir



EDITO

Madame, Monsieur,

Une nouvelle saison touristique débute et notre commune s'y est préparée, avec l'intervention quotidienne des agents des services techniques qui œuvrent afin de la rendre la plus accueillante possible.

C'est un flash info relooké qui s'offre à vous et j'en profite pour féliciter les membres de la commission communication qui en assurent la conception.

Notre commune se porte bien, 2 pages reprennent les grandes lignes du budget principal. Les impôts locaux diminuent, les dotations de l'état restent stables, la commune se désendette tout en maintenant un niveau d'investissement important sans avoir recours à l'emprunt, cependant il nous faut rester vigilants dans la gestion financière de la collectivité. Je salue les agents du pôle finance qui assument leur mission avec rigueur et professionnalisme.

Je ne terminerai pas sans rendre hommage à Alain LORIOLE pour son dévouement et son investissement dans notre commune pendant un quart de siècle ! Il a quitté ses fonctions de directeur général des services en faisant valoir ses droits à la retraite. Vous continuerez toutefois à le croiser dans nos rues puisqu'il assure une mission de développeur économique deux jours par semaine pour l'année à venir.

Et je salue la promotion de Chantal LACROIX qui est devenue, depuis le 2 mai dernier, directrice générale des services.

Je vous souhaite un bel été en espérant que la météo soit favorable aux besoins des terres agricoles qui souffrent d'un manque d'eau de plus en plus inquiétant à l'heure où j'écris ces lignes.

Jacques de CHABANNES

Maire de Lapalisse

Président de la Communauté de Communes

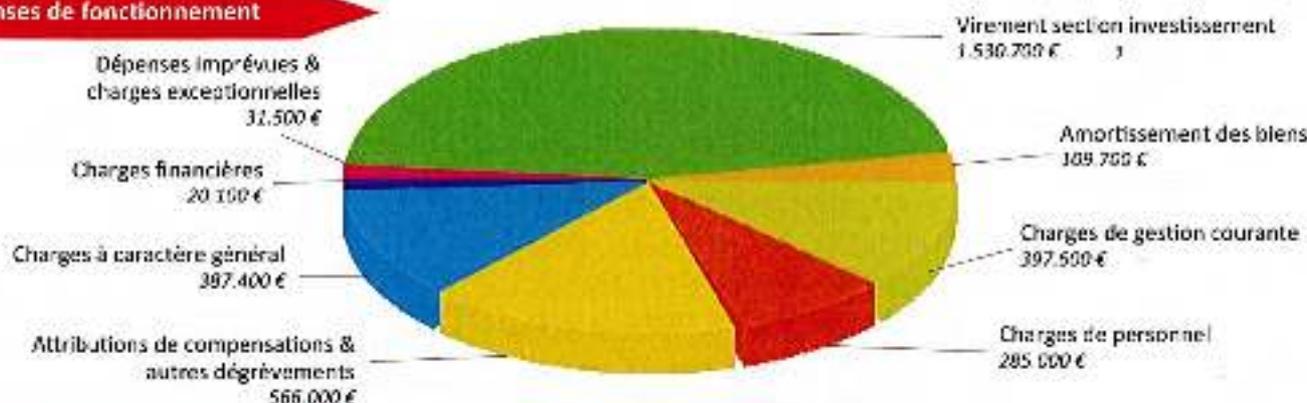
Conseiller départemental de l'Allier



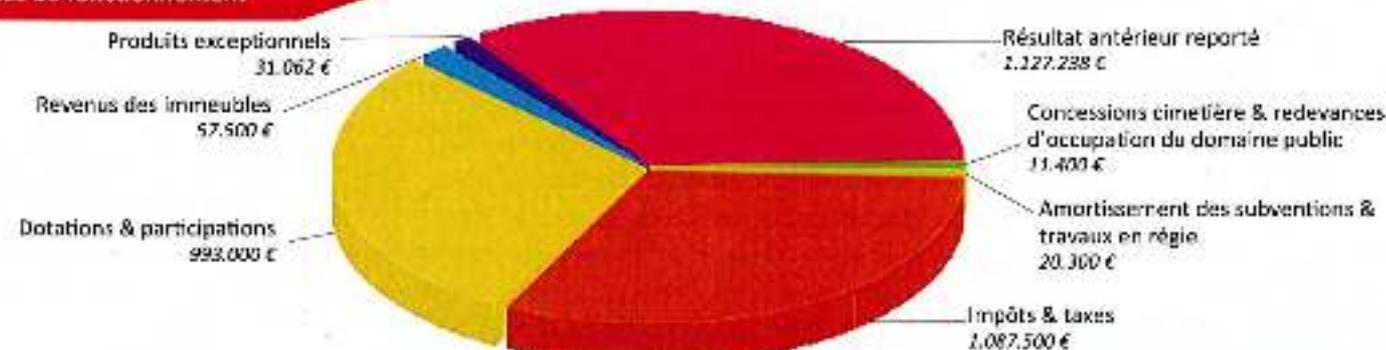
Budget général 2019 : maintien des investissements, poursuite du désendettement et baisse de la fiscalité

Le budget général primitif 2019 a été voté par le conseil municipal en décembre puis il a fait l'objet d'un second vote en mai (budget supplémentaire). Il s'équilibre à 3.328.000 euros en fonctionnement et à 3.100.000 euros en investissement.

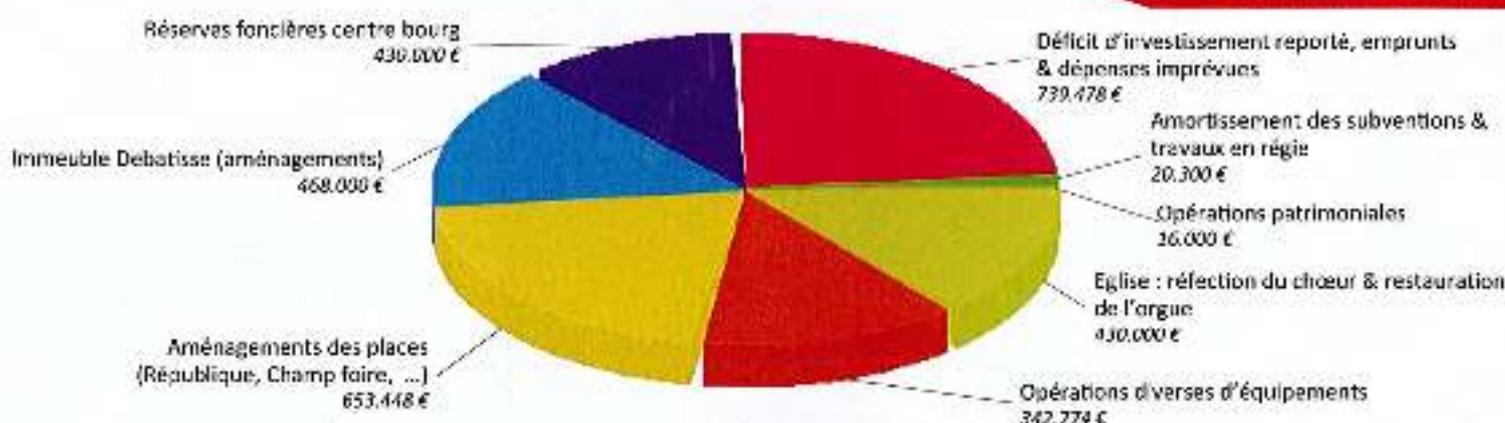
Dépenses de fonctionnement



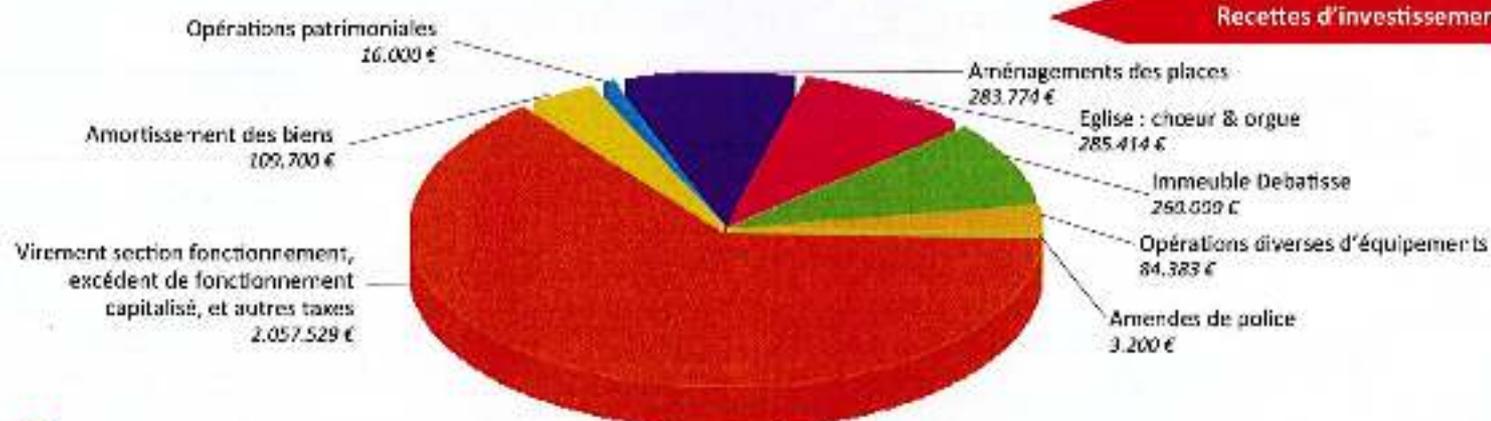
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



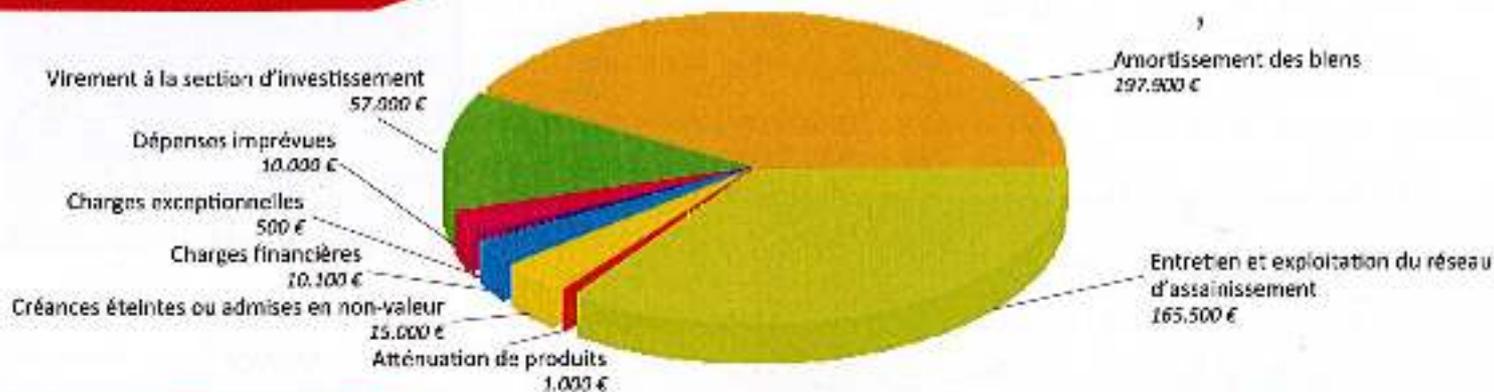
Recettes d'investissement



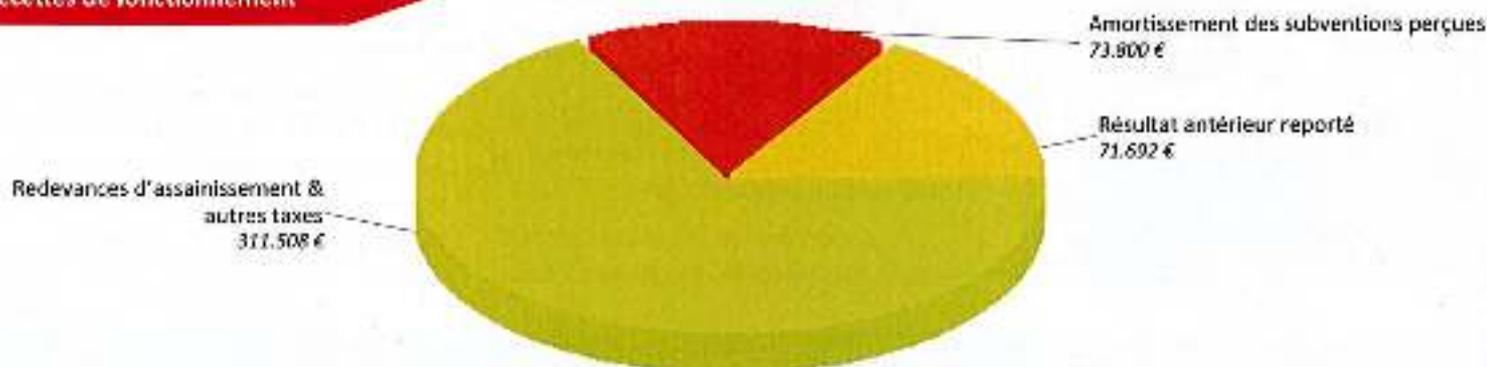
Budget annexe assainissement 2019 : budget tendu mais équilibré

Le budget annexe assainissement s'équilibre à 457.000 euros en fonctionnement et à 306.030 euros en investissement.

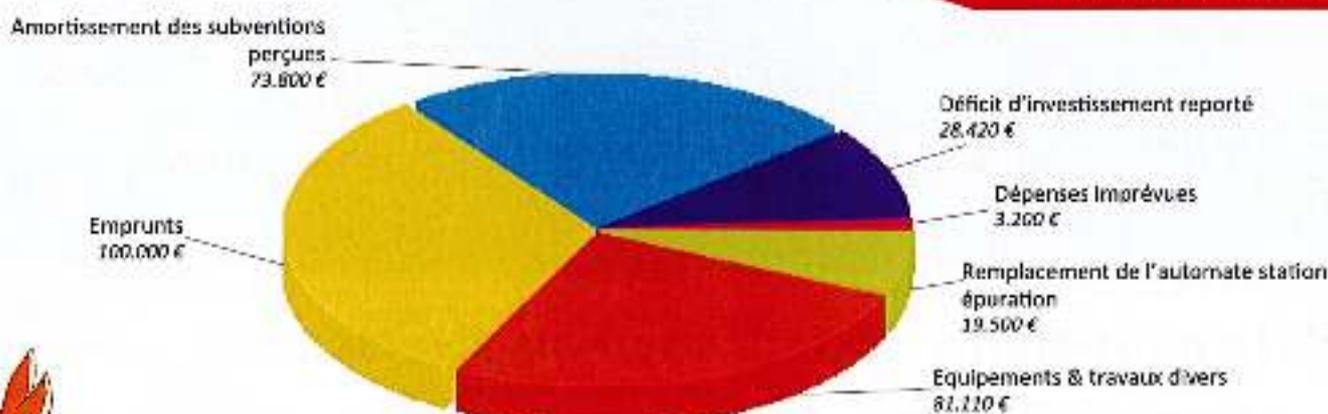
Dépenses de fonctionnement



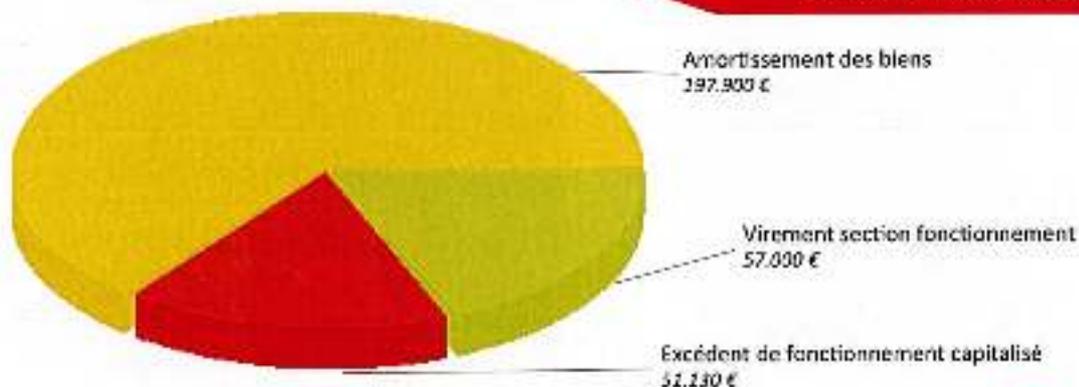
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Grand ménage de printemps !

Curage de la Besbre

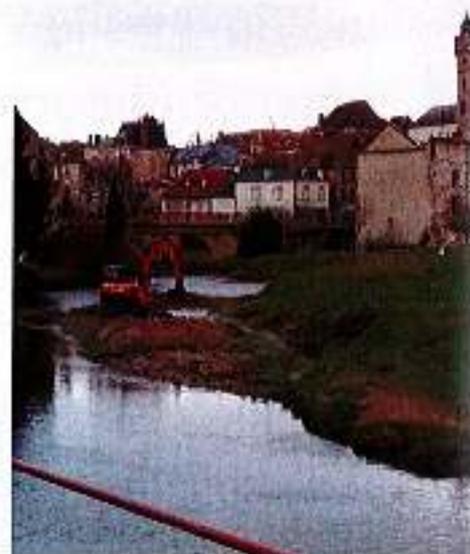
Un atterrissement d'alluvions (sable, gravier) sur la rivière, côté du « quai de la Besbre », a été réduit afin d'éviter le stockage de branches et souches lors des crues, permettant ainsi un plus libre écoulement des eaux.

Après une visite de terrain avec les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et de l'ONEMA (Office National de l'Eau et

Milieux Aquatiques), un dossier loi sur l'eau a été instruit par les services techniques pour obtenir les autorisations nécessaires et le mode d'exécution.

Suite aux préconisations, les travaux ont été confiés à l'entreprise lapalissoise Mathieu MATICHARD.

A noter qu'aucun matériau n'a été extrait de la rivière, tout a été remis dans le lit afin d'être emporté lors de prochaines crues.



Décapage des trottoirs

Suite au constat de l'état des revêtements pavés de notre commune, il s'est avéré nécessaire de procéder à un nettoyage approfondi des supports.

N'étant pas équipée pour effectuer ce type de travaux, notre collectivité a fait appel à un prestataire privé.

La machine de décapage produit de l'eau chaude qu'elle projette sous forte

pression, sous une cloche équipée de buses rotatives. Respectant l'environnement, l'eau utilisée est claire, sans aucune adjonction de produits chimiques.

Le nettoyage du premier secteur, rue Roosevelt, rue Churchill et place du 14 juillet, a donné pleine satisfaction. Il se poursuivra donc sur les pavés des autres secteurs.

Une nouvelle balayeuse aspiratrice de voirie

Après 15 années de bons et loyaux services et une durée de vie supérieure à ce que l'on pouvait espérer, la balayeuse acquise en 2004 a été remplacée par un matériel plus performant, plus économique et moins bruyant avec

confort de pilotage dans une cabine insonorisée.

Cet outil est un soutien pour nos équipes techniques et permet notamment de nettoyer nos rues et de remettre en état la place Leclerc à la suite du marché hebdomadaire.

Afin d'orienter le choix en adéquation avec les besoins de notre collectivité, nos agents ont pu tester différents modèles.

C'est finalement un modèle auvergnat qui a été choisi, pour un montant de 91.000 euros HT ; vous la verrez prochainement déambuler dans nos rues !

Un quotidien associatif soutenu diversement

Le dynamisme de la vie associative est une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants.

Avec une politique de soutien actif, la commune, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions.

Inscrites au budget communal, les subventions annuelles, dites directes, sont

attribuées après validation du conseil municipal. Sachant que l'attribution de celles-ci n'est pas une dépense obligatoire, elles ont pour caractéristiques d'être facultatives, précaires et sous conditions.

Parallèlement, des charges de fonctionnement induites par l'utilisation et l'entretien des biens et équipements sont supportées par la collectivité. Nous parlons là d'un soutien indirect, qui n'est pas toujours reconnu, voire considéré

comme acquis. Il représente pourtant un coût d'un peu plus de 200.000 euros au titre de l'utilisation des équipements sportifs et culturels et 9.000 euros au titre de la mise à disposition des salles.

Soyez fier de vos associations, à la hauteur du soutien que nous vous apportons !

Rénovations majeures dans l'église Saint Jean-Baptiste

Les malheureux événements d'avril dernier nous rappellent combien il est important de sauvegarder les éléments de notre patrimoine.

L'église Saint Jean-Baptiste a été construite en deux étapes, entre 1864 et 1898, sous la direction de l'architecte Jean-Bélsaire Moreau ; l'objectif était de remplacer l'ancien édifice très sobre et en très mauvais état, lequel était orienté au nord et était situé en lieu et place de l'actuelle nef et tour occidentale.

Un chœur lumineux

Le temps qui passe laisse malheureusement son empreinte. En concertation avec le père Morin et la paroisse, un vaste projet de rénovation du chœur de l'église est initié sous maîtrise d'ouvrage de la commune avec un fond de concours du diocèse. Ce chantier a débuté fin mai et devrait s'étaler sur 8 mois ; il a pour objectif, de mettre en valeur l'autel et le chœur néo-romain, mais également de mettre aux normes les installations électriques et procéder aux reprises de peintures vétustes et dégradées suite aux dégâts des eaux intervenus avant la rénovation des toitures.

Des premiers sondages ont permis de mettre au jour les peintures d'origines qui avaient été recouvertes de badigeon à l'époque de l'abbé DERET lors d'une précédente rénovation au début des années 60, certaines seront conservées.

A terme, un nouvel autel siègera au centre d'un chœur circulaire, moderne et lumineux.

Le coût des travaux est estimé à 221.826 euros HT, ceux-ci sont financés par la commune (44.365 €), le diocèse (38.976 €), le département (63.916 €) et l'état (74.569 €).



Restauration de l'orgue Paul Férat

L'orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste est l'œuvre de Paul Férat et date de 1884. Celui-ci avait été commandé par le curé Brillaud pour un coût de 6.350 francs et avait été financé en quasi-totalité par des dons. Lors de sa création, il était composé de 10 jeux répartis sur 2 claviers ; il a été classé au titre des Monuments Historiques en 1981, puis restauré en 1987, sans modifications. Si l'orgue de Paul Férat permet encore de jouer dans des conditions acceptables, il est nécessaire aujourd'hui d'intervenir avant que les dégradations en cours ne se

développent et finissent par l'endommager irrémédiablement, voire le rendre muet (étanchéités...).

Pour ce faire, il devra être démonté en totalité de sa partie instrumentale, afin d'être entièrement restauré en atelier.

Une étude réalisée par Roland Gallier, technicien-conseil agréé pour les orgues historiques, estime le coût total des travaux à 125.000 euros HT, lesquels devraient être lancés dans les prochains mois. Une cagnotte en ligne a été ouverte au cours du mois de juin afin de collecter des dons pour financer une partie de ce chantier de sauvegarde.

Nomination au cœur de la paroisse

Le père Jean-Philippe MORIN quittera ses fonctions de curé de la paroisse Notre Dame de l'Alliance au cours de l'été.

C'est le père Benoit de MASGONTIER qui a été nommé pour lui succéder, pour une durée de 6 ans, renouvelable. Il fera équipe avec le père Firmin MOLA MBALO et avec l'abbé Delphin RANDRIANBINA.



Etre jeune et hyper-connecté !

Focus sur le collège Lucien Colon

En quittant notre commune, avez-vous remarqué les derniers changements du collège Lucien COLON ?

Après d'importants travaux de rénovations, financés par le Département, notre collège devient plus accueillant, moderne et sécurisé, pour les 316 jeunes qui s'y rendent et sont quotidiennement accueillis par le nouveau principal, M. Frank BOUSSAHBA, en poste depuis l'été dernier.

Peut-être serez-vous amené à vous rendre dans l'enceinte des bâtiments ? A cette occasion vous aurez l'opportunité de découvrir le

«Mur pour se souvenir».

Ce travail de mémoire en l'honneur du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale est le fruit de 4 ans d'investigations conduites par les classes de 3^{ème} successives, à l'initiative de Mr BASMADJIAN,

professeur d'histoire géographique.

704 soldats du territoire tombés au combat, ont été répertoriés chronologiquement sur une frise.

Ce travail pédagogique a été inauguré le 4 décembre 2018.



3ème édition des jeux inter-villages

Une équipe d'une petite dizaine de jeunes de notre commune a porté les couleurs de Lapalisse à la 3^{ème} édition des jeux inter-villages, organisés par le Conseil intercommunautaire des Jeunes (CCJ) et le service enfance-jeunesse du Pays de Lapalisse, samedi 29 Juin.

Cette joyeuse petite bande était encadrée par deux coachs dévoués, Valérie MERLE et Marc TALABARD, lesquels ne manquèrent pas de motivation et de voix pour conduire l'équipe dans l'effort !

Fibre optique et nécessité de l'adressage de chaque foyer

Depuis plusieurs mois l'opérateur Orange réalise de nombreux et longs travaux de mise en place de la fibre optique dans le but d'obtenir le haut débit sur le territoire de Lapalisse : pose d'armoires et de la fibre les reliant aux différents réseaux, pose de différents organes de connexion...

L'accès à ce réseau haut débit n'est prévu que courant 2020.

Par la suite, pour les différents opérateurs d'accès internet qui voudront commercialiser la fibre optique, il sera indispensable que chaque habitation de

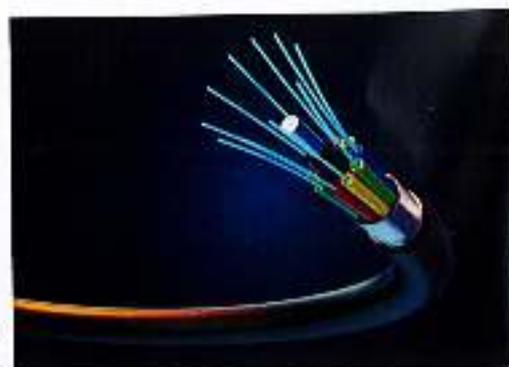
notre commune soit référencée par un code hexadécimal ; c'est une sorte de numéro d'identité (10 caractères) réalisé à partir de l'adresse postale.

C'est pourquoi une opération d'adressage est en cours afin de dénommer l'ensemble des voies communales et privées (rues, chemins, places, routes...) et de procéder à la numérotation des bâtis, habitations, commerces, entreprises...quelque soit leur état ou leur occupation.

Outre l'intérêt des échanges informatiques par internet, la numérotation est aussi utile au quotidien pour les services postaux, le repérage des GPS, les interventions des services

d'urgence ou encore l'optimisation de divers services comme livraisons, collecte des déchets, services à la personne...

Une information sera transmise en temps utile, aux usagers concernés par ce plan d'adressage.



Les temps forts en quelques clichés.



2 jeunes porte-drapeau
Valentin DRIFFORT et Aymeric PÉRICHON



Journée nationale du souvenir des victimes et
des héros de la Déportation - 28 avril 2019



Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



Appel historique du Général de Gaulle
18 juin 2019



Derniers sujets sur le vif !

Imaginer le visage de notre bourg de demain

La commune de Lapalisse a confié à une équipe d'étudiantes de l'école d'architecture de la ville et des

territoires à Marne-la-Vallée, une étude pour redynamiser le centre-ville et améliorer l'offre de logements.

C'est un projet qui permettra d'envisager sur le long terme « Lapalisse de demain », en

partenariat avec la direction départementale des territoires (DDT) et le conseil départemental de l'Allier.

Le rendu de cette étude sera présenté en réunion publique au cours du dernier trimestre de cette année.

Un peu de civisme ... nom d'un chien !



Petits ou grands, il est indispensable de sortir ces chers compagnons, lesquels se soulagent au gré de leur promenade. C'est alors que le maître doit faire montre de civisme, tout simplement en ramassant les déjections de son animal. **Ce geste citoyen permet de maintenir la propreté de notre ville et il serait dommage d'en arriver à la mise en place d'une verbalisation !**

Il est également important de rappeler que les maîtres doivent prendre toutes les précautions nécessaires afin que leur animal ne puisse s'échapper de leur propriété (hauteur de clôture suffisante, portail fermé, ...) ou montrer

des signes d'agressivités envers les passants.

A ce sujet, LA POSTE demande à chaque usager de veiller à la conformité du raccordement postal, pour éviter tout contact avec le chien :

- Boîte aux lettres accessible à l'extérieur de la propriété (le facteur n'a pas à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- Sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété

Pas de fumée sans feu !

Le printemps ayant redonné les couleurs à nos campagnes, les jardiniers se sont mis à l'œuvre : taille des arbres, plantations, tonte des pelouses, ... Mais voilà, ces végétaux encombrants sont quelquefois brûlés sur place avec le risque d'incommoder ses voisins.

Ce geste est non citoyen et répréhensible. Pour éviter une amende de première catégorie, il est préférable de déposer à la déchetterie ces végétaux qui seront ensuite recyclés. Par ce geste écologique, vous contribuez à la préservation de notre environnement.



Horaires d'été déchetterie

Du mardi au vendredi de 8h à 12h / 14h à 18h

Le samedi de 8h à 12h / 14h à 18h

13 juillet

Commémoration de la fête nationale suivie du feu d'artifices et du bal des pompiers

26, 27, 28 juillet / 1^{er}, 2, 3 et 4 août

Spectacle son & lumière
ouverture du site à partir de 19h00

7 & 8 septembre

Fête patronale

11 novembre

Commémoration de l'armistice

7 décembre

Goûter du CCAS



Commission de réaction & concertation
Jacques de Chabannes, Fabrice Jouis, Annie de Chabannes
Aïle Ferrero, Jean-Marc Gwinny, Stéphane Charvillat
Impression : SARL Impression Guéroul - 03220 Lapalisse

À RETENIR!